



DATE DE PUBLICATION :

Le directeur général des Statistiques, des Études et de l'International

Délégation de signature

Vu la délégation de pouvoirs du Gouverneur de la Banque de France donnée au Directeur général des Statistiques, des Études et de l'International de la Banque de France le 18 mai 2020 ;

Vu la délégation de signature donnée par Mme Agnès BENASSY-QUERE, seconde sous-gouverneure, à M. Xavier DEBRUN, le 14 janvier 2026 ;

Délégation permanente est donnée à M. Matthieu BUSSIÈRE, directeur des Études monétaires et financières, et en cas d'absence ou d'empêchement à M. Adrian PENALVER, son adjoint, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous les actes ou décisions à caractère individuel, toutes les conventions ainsi que tous les documents de nature à engager la Banque, dans la limite de 25 000 euros (HT) relatifs à l'exercice des activités de la direction des Études monétaires et financières, à l'exception de la nomination des chefs de service et des actes pour lesquels une délégation de pouvoirs a été accordée.

Fait à Paris, le 9 février 2026

Xavier DEBRUN